

## Au-delà des clichés liés à la mendicité des Roms

Lors des rencontres de préparation de notre dossier "La mendicité, une incivilité?"<sup>❶</sup>, une image est revenue constamment, accompagnée de commentaires méfiants ou carrément méprisants: celle de la femme qui mendie accompagnée d'un enfant, tous deux d'origine rom. Outre leur caractère racial, nous avons constaté dans certains propos la présence de nombreuses ritournelles: *ce ne sont pas leurs enfants, un enfant n'a pas sa place en rue, chantage affectif, concurrence déloyale*, etc. En fin de parcours de réflexion de nos interlocuteurs, ces personnes seraient toutes sous l'influence de mafias et de réseaux d'exploitation de la mendicité. Ces idées, répétées inlassablement, sont apparues tant dans les propos des usagers des transports en commun que dans ceux des mendiants. Elles ont également été répandues par le porte-parole de l'entreprise publique, osant affirmer pour justifier les activités de la STIB que 65 % des mendiants font partie de réseaux.

À la fin de l'année 2009, suite aux réactions des associations et au recul de la STIB en ce qui concerne la publicité de sa politique répressive, des auditions d'acteurs

**DANS LE NUMÉRO 67 DE LA REVUE ENSEMBLE, NOUS AVONS TRAITÉ DES RÉCENTES POLITIQUES DE RÉPRESSION DE LA MENDICITÉ EN RÉGION BRUXELLOISE ET AU SEIN DE SA PRINCIPALE ENTREPRISE PUBLIQUE, LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX BRUXELLOIS (STIB). LORS DE NOTRE ENQUÊTE, NOUS AVONS PU CONSTATER L'EXTRÊME PRÉGNANCE DE STÉRÉOTYPES LIÉS À CERTAINES POPULATIONS (SUR) VIVANT DE LA MENDICITÉ À BRUXELLES. AUJOURD'HUI, NOUS DÉSIRONS EXPLORER LA RÉALITÉ COMPLEXE PRÉSENTE DERRIÈRE LES COMMENTAIRES SOUVENT SIMPLISTES DE NOS INTERLOCUTEURS.**

**/** **Gérald Hanotiaux**  
CSCE

sociaux se sont déroulées au sein du parlement bruxellois, dont le but était de mieux comprendre la réalité de terrain à Bruxelles. Au cours de ce processus, la présidente de la Commission des affaires sociales s'est renseignée auprès de la police fédérale, pour entendre qu'aucun dossier d'exploitation n'existe, et ce depuis de nombreuses années.

Dès lors, d'où peuvent donc provenir ces images mentales assénées

comme des certitudes par le public bruxellois? Afin de déconstruire les clichés, et de comprendre la réalité cachée derrière cette figure décrite inlassablement par les Bruxellois, nous sommes partis à la rencontre de deux des associations auditionnées par le Parlement, travaillant avec les gens de la rue et les Roms à Bruxelles. ■

<sup>❶</sup> *La mendicité, une incivilité?*, Ensemble n°67, mars 2010, pp. 8-25.



Les auditions parlementaires de la fin de l'année 2009 visaient, entre autres choses, à préparer le futur travail des élus sur cette question. Les représentants des différents partis francophones (90 % de l'électorat) ont annoncé vouloir au minimum aboutir au retrait du mot *mendicité* de la liste des comportements à combattre à la STIB, apparaissant à l'article 3.10 de l'arrêté gouvernemental de décembre 2007. L'objectif est des plus importants, car il consistera en l'abolition de la pénalisation de la mendicité, disparue en 1993 de la législation fédérale et réapparaissant ici au niveau régional.

Nous avons contacté l'une des élues responsables de ce dossier au parlement bruxellois, Anne Herscovici (Écolo), afin d'en savoir plus sur l'état d'avancement du travail et les suites à attendre concernant le traitement de la question de la mendicité à Bruxelles. Au moment du bouclage de ce numéro, l'essentiel du rapport avait été fourni aux parlementaires par le secrétaire de la Commission des affaires sociales. Pour pouvoir redémarrer le travail concrètement, il manquait encore la partie du rapport concernant la STIB et l'audition de son directeur, Alain Flausch, envoyée à l'entreprise pour relecture et toujours attendue par le Parlement.

Lorsque le rapport complet sera disponible, une réunion sera organisée avec un parlementaire de chaque groupe politique de la majorité, afin de préparer un amendement à proposer au vote, qui annulerait la présence de la mendicité dans l'arrêté du gouvernement bruxellois. Le

groupe parlementaire Écolo se déclare prêt à faire le forcing pour que ce projet aboutisse. L'élue contactée signale par ailleurs l'existence d'autres dimensions à cette question, des initiatives répressives se discutant régulièrement au niveau de différents conseils communaux, à Bruxelles et ailleurs en Belgique, sur des cas précis de mendicité observés dans les communes.

Si toutefois le vote de cet amendement aboutissait, il resterait alors ensuite à fixer les modalités d'application des changements à réaliser au sein de l'entreprise publique. Cela ne s'annonce pas simple, si l'on se réfère à l'attitude et aux propos de son directeur devant les parlementaires. La réorganisation du travail dans l'entreprise, si l'on observe sur le long terme les pratiques de la STIB, risque de demander un travail en profondeur sur les mentalités, les attitudes négatives envers les mendiants constituant - de l'aveu même des agents de l'entreprise - une grande part de leur travail<sup>1</sup>.

Ajoutons que cesser le harcèlement des plus fragiles au sein de notre société ne peut constituer qu'un premier cap de dignité sociétale, n'enrayant en rien l'existence de cette pauvreté. Le CSCE vous tiendra bien entendu informés de toutes les avancées de ce dossier, tout au long de cette année 2010, annoncée comme une année européenne de lutte contre la pauvreté.

<sup>1</sup> Voir à ce sujet le dossier *La mendicité, une incivilité?*, Ensemble n°67, mars 2010, pp. 8-25.

# (54)

## UNE CULTURE DIFFÉRENTE DES RAPPORTS FAMILIAUX, À VIVRE DANS L'EXTREME PRÉCARITÉ

(Gérald Hanotiaux)

Interviews à l'association Diogènes, à la découverte des Roms

# (57)

## UNE OPPRESSION ET UNE MÉFIANCE INTÉGRÉES DANS LA CULTURE

(Gérald Hanotiaux)

Interview du coordinateur du service "Le Foyer", pour déconstruire certains préjugés anti-Roms.